

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 29 JUIN 2012**

*Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.*

Le Conseil régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 29 juin 2012 à vingt heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEGRAND Jean-Pierre, Maire.

**Etaient présents :** Messieurs LEGRAND – PIERRAIN - ANGLADE – SEGURA - BARRAULT – FOURNIER, Mesdames ADT-GUILBERT – DECHELLE - CHAILLOT.

**Absents excusés :** Messieurs ALLOUCHE et PRADO

**Pouvoir donné :** Néant.

**Secrétaire de séance :** Madame DECHELLE.

**DELIBERATIONS :**

**2012-24 : Enfouissement rue des Sables – Autorisation donnée au Maire pour signer la convention financière du SIESM**

**2012-25 : Budget de l'eau – Décision Modificative n°1**

Monsieur le Maire fait le compte rendu du précédent Conseil. Approbation du compte rendu à l'unanimité.

**ENFOUISSEMENT RUE DES SABLES - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION FINANCIÈRE DU SIESM**

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Jean-Paul ANGLADE qui présente la convention financière avec le SIESM pour réaliser ces travaux. Le Conseil Municipal donne à l'unanimité l'autorisation au Maire de signer la convention.

**DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET DE L'EAU**

Monsieur Le Maire, avec les explications de Madame GODANO, propose au Conseil une décision modificative du budget de l'eau relative aux écritures budgétées de récupération de la TVA sur les changements de branchements plomb.

Acceptée à l'unanimité.

**POINT SUR LES FINANCES**

Monsieur Thierry SEGURA fait un état de suivi des consommations arrêtées au 22 juin 2012 concernant le fonctionnement et l'investissement de la commune. Les réalisations sont cohérentes avec les prévisions. Aucune remarque particulière n'a été formulée.

**INFORMATIONS DIVERSES : 30 % DROITS À CONSTRUIRE ET SITE INTERNET**

Majoration de 30 % des droits à construire :

Monsieur le Maire présente au Conseil une proposition de loi du groupe socialiste, débattue au Sénat le 10 juillet puis à l'Assemblée nationale le 25 juillet, visant à abroger la loi du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire. La commune aujourd'hui ne prend donc aucune décision concernant ce projet.

Site internet :

Madame Franceline ADT-GUILBERT présente au Conseil l'évolution du projet de site internet de BOISSETTES réalisé avec le Conseil Général. Le site est presque terminé et sera en ligne très prochainement, comme initialement prévu. Un nouveau plan du village doit être réalisé ainsi qu'un reportage photographique de façon à mettre à jour ces informations. Différentes informations sont à ajouter, par exemple, les activités des associations (Sports et Loisirs, SEINE-SAINE,...)

**CONVENTION AVEC LES ÉCOLES DE MUSIQUE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer la convention avec les écoles de musique MELUN, LE MEE-SUR-SEINE et VAUX LE PENIL pour la prise en charge par les communes de la partie résiduelle de chaque personne utilisant ces conservatoires.  
8 Vote Pour et 1 vote Contre : Monsieur Jean-Pierre PIERRAIN.

**POINT SUR L'INTÉGRATION DU PARC DE LA VARENNE**

Monsieur le Maire va envoyer un courrier à Monsieur GUILBERT, Syndic du l'ASL Parc de la Varenne numéros pairs, pour lui donner toutes les informations concernant l'éventuelle réintégration dans le patrimoine de la commune de cette partie du village.

**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur ANGLADE fait part au Conseil des différents travaux sur la commune :

- détermination avec Monsieur POTEAU du planning de changement des branchements plomb,

- Monsieur BARRAULT contact une entreprise pour un apport de terre végétale afin d'engazonner la butte rue de la varenne en octobre dans l'attente de la journée de fleurissement du village proposé par Monsieur le Maire en avril,
- travaux de mise au norme du parafoudre,
- deuxième écluse : elle sera réalisée avec coussin berlinois.

La commission travaux va gérer et suivre les différents travaux d'entretien de la commune.

Le Conseil Municipal renouvelle le prêt de la salle communale pour l'activité Taï chi et Qi Gong pour l'année 2012-2013 aux mêmes conditions que l'année 2011-2012.

Monsieur le Maire a reçu du SMITOM un courrier confirmant l'intégration de la demande de BOISSETTES dans l'étude réalisée pour enterrer les containers verres et journaux à l'entrée de la commune.

Madame CHAILLOT réalise un compte rendu concernant la réunion publique du samedi 23 juin dernier présentant aux habitants de Boissettes un projet de golf compact sur une partie du parcours de santé et sur la parcelle qui vient d'être acquise par la commune pour l'euro symbolique (8 hectares). Le Conseil Municipal propose de donner mandat au Maire pour négocier avec la communauté d'Agglomération une convention pour cette réalisation. Une délibération sera prise très rapidement.

**Prochain conseil municipal ordinaire le vendredi 14 septembre 2012 à 20 heures**

**Le maire,**

**Les Adjoints,**

**Les Conseillers,**